

GARE LE BOURGET RER

LIGNE 16
LIGNE 17

Déviation de la rue du Chevalier de la Barre à partir d'octobre 2019

10 octobre 2019

Les travaux de construction des murs souterrains de la gare Le Bourget RER, opérés selon la technique des parois moulées, sont en cours dans votre quartier depuis fin 2018. Après la construction d'une première partie de ces murs au sud du chantier, une portion de la rue du Chevalier de la Barre doit être déplacée afin de poursuivre ces opérations au nord.

Afin de réaliser des travaux préparatoires à cette déviation, la rue, de la Place des Déportés jusqu'à l'avenue de la Division Leclerc, sera fermée aux véhicules dans la **nuite du 10 au 11 octobre, de 22h30 à 6h**. L'accès des résidents automobilistes de la rue du Chevalier de la Barre sera régulé par un homme trafic.

La déviation sera effective à partir de la semaine **du 21 octobre 2019** et durera le temps des travaux de parois moulées. L'ensemble des cheminements piétons et véhicules sont maintenus pendant toute cette période - **voir plan ci-contre**.

En parallèle, les travaux de creusement de la boîte gare débutés à la fin de l'été 2019 se poursuivront jusqu'à l'automne 2020.

Laurence Daupin, votre agent de proximité est joignable au 06 68 82 62 85 du lundi au vendredi de 9h30 à 17h, ou directement sur place. Vous pouvez aussi déposer vos questions sur la page web : contact.societedugrandparis.fr

À très bientôt !

L'équipe projet
du Grand Paris Express



Déviation de la rue du Chevalier de la Barre : préservation de la circulation piétonne et automobile et suppression de places de stationnement

Bien que la rue soit déviée, toutes les circulations piétonnes et automobiles sont maintenues.

Piétons, nous vous prions de bien vouloir emprunter les voies de circulation sécurisées par des barrières de protection.

Automobilistes, les places de stationnement situées sous le pont de la Grande Ceinture, rue du Chevalier de la Barre, sont supprimées pendant toute la durée de la déviation.